

## PRINTEMPS THÉÂTRAUX - Organisation

L'Association EN JEU 49 organise annuellement des Printemps Théâtraux permettant aux élèves des différents niveaux d'enseignement (*de la maternelle au lycée*) qui ont une pratique théâtrale, de se rencontrer pour ensemble apprendre, partager et pratiquer, encadrés par des professionnels du théâtre. Le bureau de cette association, composé d'une équipe réduite de bénévoles, prend en charge l'élaboration des cadres nécessaires à la tenue de telles rencontres (*recherche de financements, de lieux, de partenariats ...*). Mais il est également indispensable que les enseignants qui prennent part, avec leurs élèves, aux différents Printemps Théâtraux, s'investissent activement dans leur préparation, leur animation et leur encadrement. La finalité du présent document est donc de rappeler les différentes étapes de la construction des Printemps Théâtraux et le rôle de chacun dans cette construction.

### 1/ EN AMONT

#### A / EN JEU 49 :

- ◆ Entre 18 et 12 mois à l'avance, rencontrer les responsables de salles (structures culturelles, mairie d'Angers, associations de quartier...) pour établir un calendrier possible de tenue des Printemps dans leurs lieux.
- ◆ Un an à l'avance, établir les demandes de subvention auprès des institutions susceptibles de nous soutenir (DRAC, Rectorat, Région, Département, Municipalités).
- ◆ Recruter les intervenants professionnels nécessaires, en fonction des effectifs.
- ◆ Passer des conventions avec les structures qui accueilleront les élèves (*salles de spectacles, établissements, structures culturelles ...*).
- ◆ Choisir les spectacles qui seront proposés, en fonction des contraintes techniques et financières.
- ◆ Réaliser les offres sur la plateforme ADAGE pour les collèges et lycées qui le peuvent et le souhaitent.
- ◆ Assurer la visibilité des manifestations (*invitations à la Presse, aux représentants institutionnels ...*).
- ◆ Établir les dépliants de programme des Printemps (*selon les informations transmises par les professeurs*).

#### B / Professeurs participants :

- ◆ Adhérer à EN JEU 49 : c'est un acte militant de soutien à l'association (*pas obligatoire mais hautement souhaitable*). Si l'on veut pérenniser les Printemps pour les années à venir, il semble logique que ceux qui y participent en soient partie prenante.
- ◆ Prospecter des spectacles de compagnies de la Région, susceptibles d'être présentés aux élèves lors des Printemps.
- ◆ Adresser dès le mois de juin à EN JEU 49 des fiches de pré-inscription au Printemps de l'année scolaire suivante, avec le chiffre prévisionnel des effectifs d'élèves.
- ◆ Dès après la rentrée de septembre, tenir des réunions de concertation entre collègues participant à chaque Printemps, sous l'égide d'un ou deux coordinateur(s).
- ◆ Faire signer à son chef d'Établissements la convention bipartite EN JEU/Établissements, qui précisera exactement les effectifs engagés.

- ◆ Établir des devis pour les transports des écoliers et des collégiens dont les établissements sont hors de la métropole angevine. Prévoir et organiser les éventuels hébergements des élèves des lycées éloignés de la métropole angevine (*Saumur, La Pommeraye, Cholet ...*).
- ◆ Faire valider par son chef d'Établissement les offres ADAGE (*collèges et lycées*).
- ◆ Deux ou trois semaines avant le Printemps, établir des tableaux de répartition des élèves dans les différents ateliers et finaliser le déroulé précis du Printemps (*ateliers, présentations de travaux en cours, spectacles professionnels ...*) qui servira de base à la réalisation du dépliant-programme du Printemps.

## 2/ PENDANT LES PRINTEMPS

### A / EN JEU 49 :

- ◆ Coordonner tous les partenaires en présence (*intervenants professionnels, professeurs, élèves, partenaires institutionnels, structures qui accueillent les Printemps*).
- ◆ Assurer un temps convivial de rencontre (*institutionnels, presse, structures culturelles, intervenants...*)

### B / Professeurs participants :

- ◆ Encadrer ses élèves, gérer leur bonne tenue (*en particulier lors d'éventuels pique-nique partagés : gestion des déchets, etc.*) ; gérer les absences de dernière minute en prévenant les établissements concernés.
- ◆ Pour les professeurs dont l'établissement accueille des ateliers : participer activement à cet accueil (*disposer des clefs nécessaires, prévoir une signalétique, préparer l'aménagement et l'équipement des salles selon les demandes des intervenants professionnels ...*).
- ◆ Et pour les autres, aider à l'aménagement éventuel des salles dans les lieux d'atelier ou de présentation des travaux.
- ◆ Veiller au bon retour de ses élèves en fin de journée.

## 3/ EN AVAL

### A / EN JEU 49 :

- ◆ Réaliser un bilan qualitatif à destination de la presse et des institutions qui subventionnent EN JEU 49.
- ◆ Organiser en fin d'année pour les professeurs participants une réunion de bilan et de perspectives pour l'année suivante.

### B / Professeurs participants :

- ◆ Veiller au règlement par son établissement de la facture adressé par EN JEU 49 (*adhésion de l'établissement à EN JEU 49, participation des élèves*).
- ◆ Réaliser une courte synthèse qui sera adressée à EN JEU 49, à partir des retours de ses élèves, pour partager les points forts et les améliorations suggérées.